

# 12 propositions pour l'éducation au DD en France

Comite national francais de la Décennie des Nations unies de l'EDD

2008

**En juin 2006, le Comite national francais de la Décennie des Nations unies de l'education pour le developpement durable a tenu un colloque à l'Unesco, avec 12 ateliers sur les différents enjeux de l'EDD, qui ont abouti à des propositions. Douze grandes propositions ont été retenues.**

Sommaire de cet article

- [Éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire](#)
- [Enseignement agricole : éducation au développement durable dans un établissement au coeur du \(...\)](#)
- [L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle](#)
- [Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable](#)
- [La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement \(...\)](#)
- [Éducation à une consommation responsable](#)
- [Éducation à la prévention des risques majeurs](#)
- [L'éducation au développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les \(...\)](#)
- [Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement \(...\)](#)
- [Relations des acteurs aux Territoires et éducation au développement durable](#)
- [Les médias dans l'éducation pour le développement durable](#)
- [Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale et multilatérale au travers de \(...\)](#)

## **Éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre scolaire**

### **Proposition**

### **inscrire l'éducation au développement durable dans le territoire de l'élève et de l'établissement**

L'établissement scolaire constitue le territoire de l'élève et c'est le cadre dans lequel doivent s'inscrire, de manière cohérente, les différents niveaux de mise en oeuvre de l'éducation pour le développement durable. Ceci doit être réalisé dans les classes par des approches co-disciplinaires, mais également dans les divers projets de tous niveaux au travers de dispositifs transversaux ainsi que par l'intermédiaire du projet de l'établissement qui, à moyen ou à long terme, doit devenir un établissement "développement durable".

L'établissement vit et se développe en interaction avec son propre environnement territorial et cette ouverture de l'établissement vers l'extérieur, au travers de ses relations avec les acteurs territoriaux, doit permettre de construire de façon concrète et réaliste cette composante de l'éducation à la citoyenneté que constitue l'éducation pour le développement durable.

### **Enseignement agricole : éducation au développement durable dans un établissement au coeur du vivant et des territoires**

## **Proposition**

Réaliser un continuum éducatif élève - enseignant - établissement - territoire afin de mieux inscrire l'établissement au coeur du vivant et des territoires. Généraliser les démarches de projets d'établissements fondés sur le développement durable en s'appuyant sur une personne référente en matière de développement durable qui ferait le lien entre les élèves, par l'intermédiaire des écodélégués de classe, les enseignants et autres personnels de l'établissement, le chef d'établissement et les partenaires territoriaux de l'établissement (agriculteurs, élus...).

## **L'éducation au développement durable dans la formation professionnelle**

Proposition Adapter les métiers aux besoins de notre Société en matière de développement durable et former les praticiens actuels et futurs à ces nouvelles compétences Amener l'État, les collectivités territoriales et les entreprises à identifier les nouveaux métiers du développement durable et à modifier les référents des métiers actuels afin de mettre en place des programmes de formation initiale et continue adaptées aux enjeux du développement durable et mettre à disposition des outils pédagogiques adaptés à ces nouveaux métiers et à ces nouvelles compétences.

## **Outils et dispositifs pour éduquer et former au développement durable**

Proposition : Améliorer la complémentarité des outils et des dispositifs pédagogique dans le cadre d'une démarche partenariale aux échelles territoriales, nationales et internationales. Le renforcement du partenariat entre le système éducatif et les partenaires extérieurs territoriaux, nationaux et internationaux vise à améliorer l'efficacité des divers acteurs en définissant mieux leur complémentarité au travers d'une meilleure connaissance des ancrages territoriaux et en favorisant la construction en commun de projets intégrés dans des dispositifs pédagogiques, que ceux-ci soient ponctuels ou pérennes.

## **La recherche relative au développement durable et à l'éducation pour le développement durable**

Proposition : Enrichir le lien entre la recherche et les pratiques pédagogiques dans le domaine du développement durable. La recherche dans le domaine du développement durable et de l'éducation et de la formation au développement durable EDD doit être consolidé et enrichi, d'abord par la mise en place de dispositifs partenariaux entre les divers acteurs institutionnels que sont les chercheurs, praticiens et professionnels, quelques soient leurs domaines d'intervention, ensuite, par le développement d'une recherche spécifique relative au développement durable en favorisant la mise en oeuvre d'approche pragmatiques interdisciplinaires afin d'aborder le plus efficacement possible les connaissances et les dispositifs d'éducation et de formation traitant de la complexité des concepts liés au développement durable.



## **Éducation à une consommation responsable**

Proposition : Renforcer l'éducation et l'information à la consommation en milieu scolaire et extra scolaire afin de développer le sens critique des consommateurs Réaliser une double démarche : d'une part, insérer dans les agendas 21 scolaires l'apprentissage à la consommation responsable en développant le sens critique des élèves vis-à-vis de la consommation et des messages publicitaires véhiculés par les médias et, d'autre part, fédérer les acteurs concernés (enseignants, ONG, associations, instituts de recherche) pour

élaborer des méthodes d'éducation et d'information adaptées aux cultures et aux territoires des populations ciblées.

## **Éducation à la prévention des risques majeurs**

Proposition : Organiser les partenariats pour mobiliser les acteurs autour de l'éducation aux risques majeurs La gestion et l'évaluation des risques est étroitement liée à l'aménagement du territoire et aux mesures de prévention mises en oeuvre au plan régional, national et international. Une meilleure éducation à la prévention des risques doit passer par l'organisation de partenariats afin de mobiliser les moyens financiers et humains. Au plan scolaire ceci peut passer par les contrats éducatifs locaux.

## **L'éducation au développement durable pour et avec les jeunes dans un partenariat avec les adultes**

Proposition : Mieux intégrer les jeunes dans les territoires en les incitant à participer au débat public et en s'engageant dans des démarches de terrain en partenariat avec les adultes Encourager la participation des jeunes dans le débat public et recueillir leurs attentes ; multiplier les actions concrètes de sensibilisation des jeunes au développement durable ; développer une approche de l'éducation au développement durable par l'expérience afin de passer de la prise de conscience des enjeux du développement durable à la mise en pratique, notamment en liaison avec le monde associatif en partenariat avec les adultes ; envisager un service civil volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans.

## **Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable**

; pédagogie locale et exemples de bonnes pratiques. Proposition : Développer la formation et la sensibilisation des élus afin qu'ils mettent en place des démarches concrètes de développement durable, notamment au travers de la généralisation des agendas 21 territoriaux La généralisation des agendas 21 paraît être une bonne approche de la prise en compte du développement durable dans les territoires. Cette généralisation doit être facilitée par des actions de formation et de sensibilisation des élus, par un suivi de et une évaluation de la mise en oeuvre de ces agendas 21 ainsi que par un suivi de l'évolution de la perception des citoyens du développement durable.

## **Relations des acteurs aux Territoires et éducation au développement durable**

Proposition : Imaginer des schémas directeurs d'éducation au développement durable à l'échelle territoriale et développer des outils d'évaluation et de criblage des projets touchant au développement durable Les acteurs territoriaux parlent d'une voix homogène d'éducation, de formation et d'information pour le développement durable avec une volonté assez globalement partagée de "faire ensemble". Ces acteurs souhaitent amplifier cette démarche en développant une culture de partenariat et de débat appuyée par la mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation adaptés.

## **Les médias dans l'éducation pour le développement durable**

Proposition : Développer la prise de conscience et les connaissances des professionnels des médias en matière de développement durable par la généralisation des démarches spécifiques d'éducation et de formation Les médias ont un rôle essentiel et démultiplicateur au sein de la Société et il est donc primordial que les démarches qu'ils réalisent à destination des lecteurs, des auditeurs, des téléspectateurs et des internautes prennent réellement en compte la complexité et l'interdépendance des

processus touchant au développement durable. Afin de donner des "clés" aux professionnels des médias - et plus particulièrement aux journalistes - pour leur permettre de mieux appréhender, déchiffrer et décliner les, mais également afin de les sensibiliser à leur responsabilité dans ce domaine, il est important de développer des modules spécifiques dans les écoles de journalisme ainsi que des démarches de formation au sein des entreprises et notamment du service public.

## **Renforcement de la solidarité et de la coopération bilatérale et multilatérale au travers de l'éducation pour le développement durable**

Proposition : Développer la coopération bi- et multilatérale en favorisant le développement des compétences dans les pays du Sud Privilégié au travers des projets de coopération, les stratégies qui intègrent le développement des capacités locales par la formation et l'éducation pour le développement durable dans les pays et donc en relation avec les contextes locaux dans une perspective de co-construction des savoirs et des compétences. Interventions et projets devant prendre en compte la valorisation ultérieure des acteurs locaux formés, mais considérant également la dimension éthique de la coopération dans le respect des spécificités culturelles.

[Télécharger en pdf sur le site du comité français Décennie EDD](#)